

Le nombre d'offres d'emploi encore à la hausse à Bruxelles

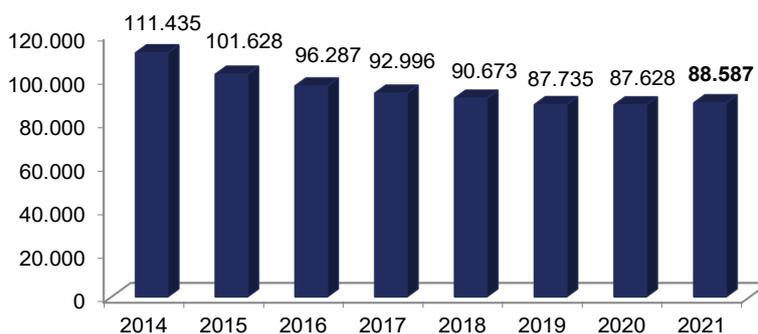
Le chômage augmente de 1,1%

Durant le mois de juillet 2021, Actiris a reçu 4.572 offres d'emploi, une forte augmentation par rapport à juillet 2020. Un chiffre encourageant mais qui doit être pris avec recul au vu de l'impact important de la crise sur les offres d'emploi il y a un an. Le taux de chômage en Région bruxelloise augmente, passant de 15,4% à 15,6% sur base annuelle. Bruxelles compte 88.587 chercheurs d'emploi, une augmentation de 1,1% (+959) par rapport au mois de juillet 2020. Le chômage chez les jeunes (<25 ans) diminue quant à lui de 7,7% sur base annuelle.

Légère augmentation annuelle du chômage et diminution chez les jeunes

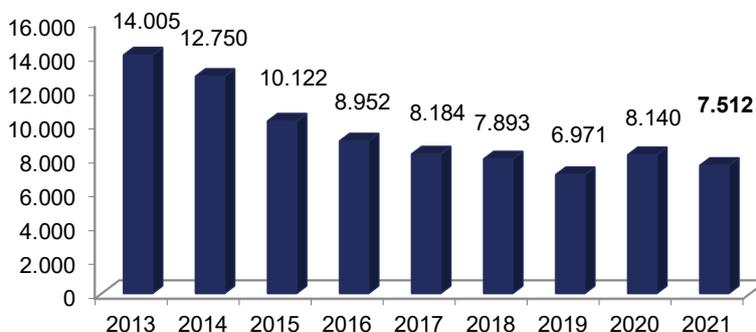
Fin juillet, Bruxelles compte 88.587 chercheurs d'emploi pour un taux de chômage de 15,6%. Cela signifie une augmentation de 959 personnes (+1,1%) par rapport à l'année précédente. En variation mensuelle, on constate une augmentation de 647 personnes (+0,7%). Le chômage des jeunes atteint quant à lui un taux de 20,3%. Bruxelles compte 7.512 jeunes chercheurs d'emploi en juillet 2021, soit 628 de moins que l'an dernier (-7,7%).

Nombre de chercheurs d'emploi bruxellois pour le mois de juillet



Source : Actiris, view.brussels

Nombre de jeunes chercheurs d'emploi (<25 ans) bruxellois pour le mois de juillet



Source : Actiris, view.brussels

Si les entrées dans le chômage classique n'ont pas beaucoup augmenté, cela s'explique par le fait que pour l'instant l'effet de la crise du Covid-19 s'enregistre surtout au niveau du chômage temporaire et du droit passerelle. De très nombreuses entreprises ont dû recourir au chômage temporaire pour faire face à l'arrêt de leurs activités suite aux mesures de confinement qui ont été prises d'urgence afin de faire face à l'épidémie de Covid-19. Ainsi au maximum de la crise sanitaire soit en avril, on enregistre au niveau de la Belgique environ 1.135.000 travailleurs au chômage temporaire dont environ 92.000 bruxellois (environ 27% des salariés bruxellois). Pour le droit passerelle, environ 388.000 indépendants ont bénéficié du droit passerelle également en avril dont près de 49.000 bruxellois (ce qui représente 57% des indépendants bruxellois).

Dès lors, l'incidence sur les chiffres du chômage classique est actuellement plus limitée, puisque le recours au chômage temporaire permet aux entreprises de ne pas devoir procéder à des licenciements massifs. Pour bénéficier du chômage temporaire, les travailleurs ne doivent pas obligatoirement s'inscrire comme chercheurs d'emploi auprès des services publics de l'emploi.

Le taux de chômage

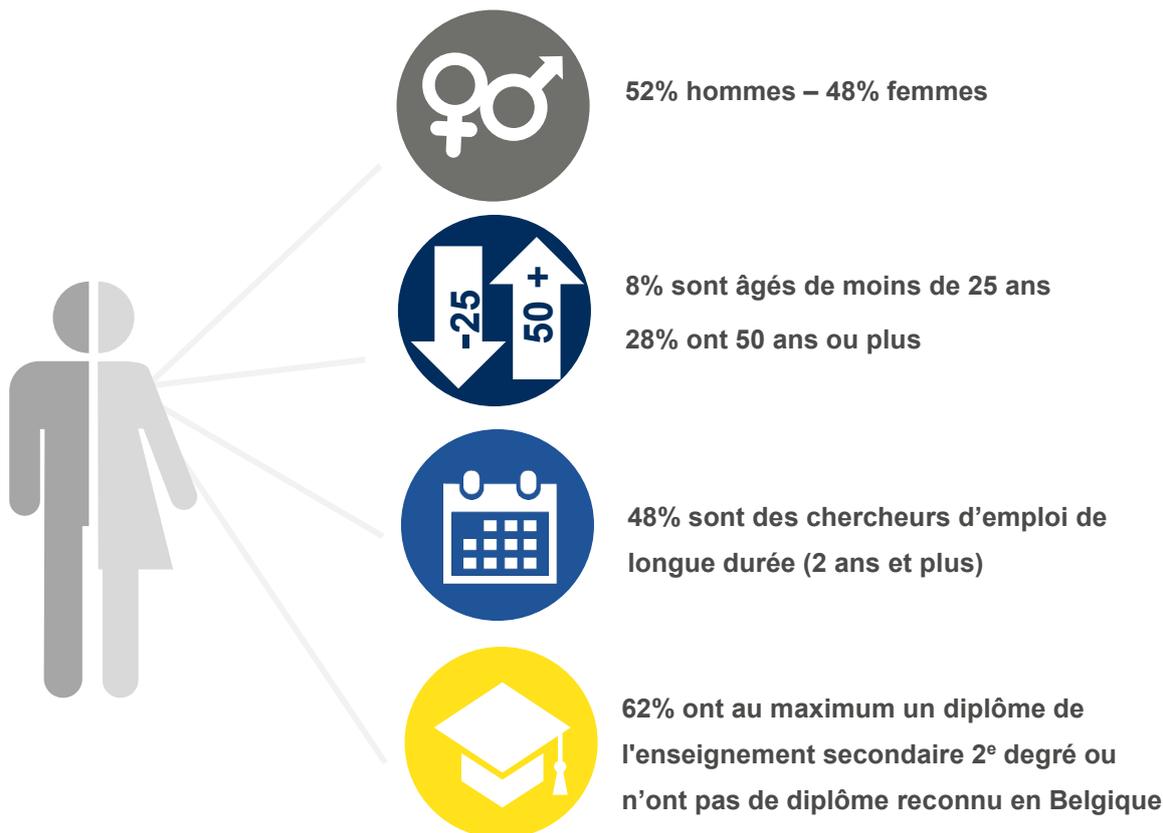
Fin juillet 2021, le taux de chômage en Région bruxelloise s'établit à 15,6% (14,9% pour les hommes et 16,3% pour les femmes). En juillet 2020, le taux de chômage s'établissait à 15,4%.

Le taux de chômage est mesuré sur la base de la population active la plus récente, calculée à partir des données de la Banque nationale et de l'Enquête sur les Forces de Travail du SPF Économie. Le croisement de ces données nous indique que la population active a, en Région bruxelloise, augmenté en 2019 de 1,3% par rapport à l'année précédente.

Caractéristiques et évolution du nombre de chercheurs d'emploi

Fin juillet 2021, on dénombre en Région de Bruxelles-Capitale 88.587 chercheurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une augmentation de 959 personnes par rapport à l'année précédente (+1,1%).

On compte au cours du mois de juillet 8.394 entrées dans le chômage (7.293 réinscriptions et 1.101 nouvelles inscriptions) contre 7.747 sorties, soit une augmentation sur une base mensuelle du nombre de DEI de 647 personnes (+0,7%).



Principales caractéristiques et évolutions du chômage – juillet 2021

		Juillet 2021	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)		88.587	100,0%	647	0,7%	959	1,1%
Catégorie	DEDA ¹	59.026	66,6%	222	0,4%	-1.358	-2,2%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	4.031	4,6%	-697	-14,7%	-818	-16,9%
	Autres DEI	25.530	28,8%	1.122	4,6%	3.135	14,0%
Sexe	Hommes	45.956	51,9%	-13	0,0%	-404	-0,9%
	Femmes	42.631	48,1%	660	1,6%	1.363	3,3%
Age	- 25 ans	7.512	8,5%	-371	-4,7%	-628	-7,7%
	25 - 49 ans	56.084	63,3%	934	1,7%	797	1,4%
	50 ans +	24.991	28,2%	84	0,3%	790	3,3%
Durée d'inoccupation	- 1 an	31.782	35,9%	-84	-0,3%	-1.953	-5,8%
	1 - 2 ans	14.110	15,9%	224	1,6%	1.601	12,8%
	2 ans +	42.695	48,2%	507	1,2%	1.311	3,2%
Niveau d'études	Faible ²	54.688	61,7%	-56	-0,1%	1.829	3,5%
	Moyen	18.615	21,0%	100	0,5%	-437	-2,3%
	Élevé	15.284	17,3%	603	4,1%	-433	-2,8%
Usagers du CPAS		11.126	12,6%	504	4,7%	1.705	18,1%
Taux de chômage	Total	15,55		+0,11		+0,17	
	Hommes	14,93		-0,00		-0,13	
	Femmes	16,29		+0,25		+0,52	

Source : Actiris, calculs view.brussels

On dénombre en Région bruxelloise 59.026 chercheurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA), 4.031 jeunes en stage d'insertion professionnelle et 25.530 autres chercheurs d'emploi inscrits librement ou obligatoirement.

On retrouve dans cette dernière catégorie (« autres DEI ») des personnes qui n'ont pas encore reçu d'allocation de chômage (qui ont introduit une demande auprès de l'Onem), des personnes ayant été exclues des allocations de chômage et qui sont venues se réinscrire auprès d'Actiris, des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement. Il est à noter qu'une partie importante de ces CE dépendent des CPAS ou n'ont encore aucun revenu de remplacement.

Actiris peut, à partir de l'exploitation d'un flux d'information provenant directement du SPP Intégration sociale, identifier les CE ayant une ouverture de droit au revenu d'intégration sociale ou à son équivalent, actuellement ou dans un passé proche. Ainsi, parmi les 88.587 DEI inscrits en juillet 2021, 11.126 CE sont usagers du CPAS (soit 12,6% du total des DEI). Ce pourcentage est plus élevé parmi les jeunes : sur les 7.512 jeunes DEI, 1.914 sont usagers du CPAS, soit 25,5%.

On constate une diminution de -2,2% sur une base annuelle du nombre de chercheurs d'emploi indemnisés (DEDA). On constate aussi une diminution annuelle du nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle (-818 unités, -16,9%). Le nombre des autres chercheurs d'emploi a augmenté de 14,0% sur une base annuelle.

¹ DEDA : demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations, soit les chercheurs d'emploi pour lesquels Actiris a été informé par l'ONEM qu'ils percevaient des allocations de chômage.

² Ce niveau comprend les études de l'enseignement secondaire 2nd degré au maximum ainsi que les études réalisées à l'étranger sans équivalence de diplôme en Belgique.

Augmentation du volume d'offres d'emploi directement reçues par Actiris

Actiris a reçu 4.752 offres d'emploi en juillet 2021. On observe une augmentation de +78,6% du nombre d'OE par rapport au mois de juillet 2020 et de +68,9% par rapport à juillet 2019. Sans tenir compte des OE de type intérimaire, le niveau reste supérieur au mois de juillet 2020 (+9,5%) mais comparable au niveau de juillet 2019 (+2,3%).

Si la crise sanitaire a eu pour effet de réduire de manière importante les OE et particulièrement dans certains secteurs d'activité tels que l'Horeca ou le commerce, on constate depuis quelques mois à nouveau une hausse importante des OE.

Au cours de ces derniers mois, on constate en effet que le volume des OE reçues directement par Actiris a très fortement augmenté. La principale explication est liée à une amélioration de la capture des OE de type « intérim ». En juillet, Actiris enregistre 2.035 OE reçues de type intérimaire alors que l'année passée ce volume était de 179 unités et de 157 unités en juillet 2019. La hausse des OE reçues doit donc être interprété avec réserve et ne reflète pour l'instant que partiellement une réelle reprise des activités.

Toutefois la hausse du volume des OE reçues s'explique aussi par une reprise progressive des activités qui a été observé par exemple pour les secteurs de l'horeca ou encore du commerce.

On constate une diminution du nombre d'offres d'emploi totales (y compris les OE reçues par l'intermédiaire du VDAB et Forem et des sites partenaires) de 36,1% par rapport au mois passé et une augmentation de 22,1% par rapport à l'année dernière.

Nombre d'offres d'emploi reçues selon le canal – juillet 2021

	Nombre	Variation mensuelle		Variation annuelle	
		Nombre	%	Nombre	%
OE reçues directement par Actiris	4.752	-520	-21,1	+2.092	+78,6
OE reçues du VDAB et du FOREM	10.970	-4.425	-64,0	+2.028	+22,7
OE reçues – sites partenaires (Jobat...)	10.870	-654	-10,6	+695	+6,8
Total	26.592	-5.599	-36,1	+4.815	+22,1

Source : Actiris, calculs view.brussels



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour plus d'infos & contact :

Romain Adam – Porte-parole
0494 86 37 16
radam@actiris.be

Jan Gatz – Porte-parole
0479 40 75 68
jgatz@actiris.be

**À la recherche de chiffres détaillés sur les chercheurs d'emploi et les offres d'emploi ?
Rendez-vous sur [ViewStat](#).**

Concernant Actiris

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de view.brussels.

Pour plus d'informations : www.actiris.be